



CADRES
MAÎTRESSES
TECHNICIENS

DEF - MRS

Infos CHSCT

Marseille le 7 mars 2010

Lors du CHSCT du 2 mars 2010 la Direction locale nous a présenté quelques pistes du Plan de performance 2011. A la demande de la Direction Générale d'Air France et dans un contexte difficile chaque escale est dans l'obligation de mettre en œuvre un plan ambitieux afin de favoriser le retour à l'équilibre.

Ces évolutions successives qui exigent toujours plus d'efforts de la part des salariés et de l'encadrement ne seront certainement pas sans conséquences.

La CFE-CGC craint une augmentation des risques psychosociaux et a insisté pour que la Direction soit extrêmement attentive à ne pas multiplier les facteurs aggravants, principalement dans des secteurs déjà particulièrement sensibles.

Afin de limiter ces risques la CFE-CGC a demandé que soit rapidement trouvée une solution à certains problèmes déjà bien identifiés.

Service Hôtellerie : Réajustement des normes, adaptation des grilles, impact du produit NEO et du PDV.

La CFE-CGC a évoqué la situation des personnes déjà issues de la piste et en restrictions médicales.

Ces personnes resteront à l'activité « ménage ».

La CFE-CGC a demandé que les agents qui ont réussi leur concours Pôle Client depuis décembre 2008 y soient définitivement affectés (question DP février 10). Que les agents reclassés le soient dignement (voir notre tract « l'Emgambi 26/11/09 »)

Service Piste : La reprise d'activité CCM et KLC a été évoquée, cette reprise se ferait sans embauche avec le renfort d'une partie du personnel HH (Hôtellerie) et KN02 (tri).

Commentaires CFECGC :

L'activité prévisionnelle est estimée à 18 vols CCM et 3 vols KLC. Ces vols seront majoritairement en configuration vrac. Le manque d'effectifs risque d'être flagrant si les activités correspondance, rush, arrivées devaient être couvertes par du personnel AF. La pénibilité des métiers, l'augmentation de la tension, les conditions de travail dégradées, etc... risquent

CFE CGC AIR France MARSEILLE

☎ 0442141761 📠 0442141771

d'engendrer l'augmentation des AT et du taux d'absentéisme. Il serait inconcevable qu'une fois de plus l'encadrement (Cadres, Maitrises et TSA) soient chargés de la manutention des bagages. Ils ont déjà largement donné sur une escale où les taux d'absentéisme frôlent régulièrement tous les records.

Service trafic : Adaptation des effectifs (modification des grilles horaires), adaptation du traitement des vols du 3^{ème} niveau (1 agent pour 2 vols). Et évolution de la fonction GAETAN.

Commentaires CFECGC :

Le service souffre également d'un fort absentéisme, les conditions de travail et l'ambiance se dégradent. Le service paie déjà son écot aux risques psychosociaux : salariés en longue maladie, dépression...

La CFECGC demande la mise en place de mesures de suivi médical, une disponibilité et une écoute plus actives. Dans ces conditions, la CFE-CGC déplore le probable départ de l'assistante sociale dans le cadre du PDV et des conséquences de son non-remplacement. Nous estimons que son aide serait sans nul doute et plus que jamais d'une précieuse utilité.

La refonte des grilles horaires, l'arrivée de nouveaux outils, la redistribution des tâches et la réorganisation du travail dans les autres secteurs tels que le Garage, le Passage, la vente, les bagages ou les services supports ne manqueront pas de générer d'autres problèmes. La CFE-CGC restera très attentive aux conditions de travail et assure le personnel de ces secteurs et de toute l'escale qu'elle interviendra à leurs côtés chaque fois qu'hygiène, sécurité et santé seront menacés dans leur environnement professionnel.

Lors de ce CHSCT la médecine du travail nous a fait un point sur la santé de l'escale, le constat est sans appel : « L'escale ne se porte pas bien, l'encadrement est sous pression (hiérarchique et sociale, recherche de productivité, objectif de diminution des AT sans maîtriser les causes) l'ensemble du personnel est sous tension et souffre: nos indicateurs sont au rouge

L'inquiétude des salariés sur l'avenir de leur escale et de leur emploi rend les choses encore plus difficiles car l'angoisse légitime du personnel ne trouve pas encore de réponse dans les actes de la Direction, et la CFE-CGC est fortement préoccupée par la dégradation des conditions de travail.

Jackie Peleyrol Représentant Syndical au CHSCT.